



LIVE BILLET - CONCERT PLACEBO 11 DECEMBRE

Par **Fangio91**, le **02/12/2013** à **11:29**

Bonjour à tous,

J'écris ce message afin de savoir quelle est la meilleure solution quant à mon problème.

Faits :

Le 25 mai 2013, j'ai acheté 2 places pour le concert de Placebo à Paris-Bercy le 11 décembre 2013, dans le cadre de l'anniversaire de ma compagne.

J'y ai reçu un mail de confirmation me disant ceci :

*" Bonjour ,
Vous avez passé commande sur notre site Live Billet et nous vous en remercions.
Vous trouverez ci-dessous tous les détails concernant cette commande.
Numéro de votre commande : CD0009731
Montant de votre commande : 192
Mode de paiement : Carte bancaire
Mode de livraison : Courrier recommandé
Merci de votre confiance et à bientôt sur notre site www.livebillet.com*

Cordialement,

L'équipe de Live Billet "

Ensuite, ayant déménagé entre temps, j'ai envoyé un mail afin de le notifier le 8 août. Pas de réponse, je réitère en écrivant un autre mail le 28 octobre. Toujours pas de réponse, je réécris un autre mail (plus menaçant) le 22 novembre, et toujours pas de réponse.

Dans leur mail de confirmation du 25 mai, ils m'ont indiqué ceci également :

*" Bonjour,
Nous vous informons que votre carte bancaire a été acceptée.
Le paiement concerne la société YAMSON EVENTS (Identifiant commerçant : 6254400).
Référence de la transaction : 15450
Montant de la transaction : 192 EUR
Date de la transaction : Le 25 Mai 2013 à 07h59 (GMT)
Numéro de la carte : 4150 60XX XXXX XXXX
Numéro d'autorisation : 245426
Numéro de terminal : 6254400
Nous vous invitons à contacter la société YAMSON EVENTS pour tout différend commercial,*

à savoir ne concernant pas l'opération de paiement, pouvant survenir entre le titulaire de la carte et le commerçant.

*Nous vous remercions pour votre confiance,
L'Equipe CIC."*

Ayant regardé de plus près les informations liées à cette société, je me suis aperçu qu'elle n'en était pas à son premier souci juridique.

Questions :

Comment puis-je faire, sans numéro de téléphone ni site internet ni adresse, pour recevoir mes 2 places de concert ? (J'ai prévenu mon ancienne agence immobilière de mon changement d'adresse et de la situation conflictuelle qui me lie à ce revendeur)

Dans le cas où, je ne le souhaite pas car c'est le cadeau d'anniversaire de ma compagne (...), comment puis-je récupérer ces 192.00 € que j'ai payé ?

Dois-je attaquer Live Billet en justice ? Si oui, comment et où m'adresser ?

Je vous remercie d'avoir pris le temps et le soin de me lire afin de m'aider.

Fangio